

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2011

Président : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLE (pouvoir de M. Claude VUILLIET), Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER (pouvoir de M. Gilles CURTI), M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, M. Edmond GRONDIN, M. Christian MAMY (pouvoir de Mme Dana SOLECKI), M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Christophe BOLLENGIER (pouvoir de M. Olivier FRAUDEAU), Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTE, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME.

Absents excusés : M. Claude VUILLIET (pouvoir à M. Jean-Philippe MALLE), M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER), M. Gilles CURTI (pouvoir à Mme KIBLER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Patrick CONFETTI), Mme Nathalie KRAMER, Mme Dana SOLECKI, (pouvoir à M. Christian MAMY), M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir à M. Christophe BOLLENGIER), M. Michel SAPORTA, Mme Pascale ROCHERON (pouvoir à M. Roland de HEAULME), M. Michaël THOMAS.

Secrétaire de séance : Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 21 juin 2011

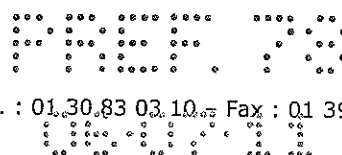
Date d'affichage de la convocation : 22 juin 2011

Nombre de conseillers en exercice : 71

Nombre de membres présents : 61

N° de l'ordre du jour :

2011-06-34 : Avenant n°1 au marché 812 188 : « Collecte et traitement des déchets dangereux des ménages sur l'ensemble du territoire de Versailles Grand Parc ».



□ **M. Pierre-Yves STUCKI, rapporteur donne lecture de la délibération.**

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a lancé le 16 octobre 2009 un appel d'offres ouvert concernant la collecte et le traitement des déchets dangereux des ménages sur l'ensemble du territoire de Versailles Grand Parc.

Dans le cadre de cet appel d'offres, la société TRIADIS a été choisie comme attributaire du marché, choix qui lui a été notifié le 15 avril 2010.

Suite à une opération de fusion par absorption, les sociétés TRIADIS et TRIADIS SERVICES qui appartiennent toutes les deux au groupe Séché, se sont réunies pour ne plus former qu'une seule société depuis le 3 mai 2010.

Par conséquent, la société TRIADIS SERVICES reprendra les droits et obligations concernant le marché relatif à la collecte et traitement des déchets dangereux des ménages sur l'ensemble du territoire de Versailles Grand Parc dont la société TRIADIS était titulaire.

Cette fusion-absorption est sans conséquence financière mais il convient néanmoins de passer un avenant pour concrétiser le transfert du marché de la société TRIADIS à la société TRIADIS SERVICES dans tous ses droits et obligations.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Le Conseil communautaire :

- 1) *approuve les termes de l'avenant n°1 du marché relatif à la collecte et traitement des déchets dangereux des ménages sur l'ensemble du territoire de Versailles Grand Parc dont l'objet est le transfert du marché de la société TRIADIS à la société TRIADIS SERVICES ;*
- 2) *donne tout pouvoir au Président pour signer l'avenant et tous documents s'y rapportant.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 61

Suffrages exprimés : 68 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
Par délégation,



Alain FAUVEAU

Directeur Général des Services

